



Est il possible d'avoir une ASL dans une ASL?

Par **Phil83600**, le **14/08/2015** à **09:30**

Toujours moi, si j'avais su.

Autre point bizarre de cette copropriété.

Lors de la création une ASL a été créée sur une très grande parcelle (toujours cadastré) mais il a été créé dans cette copropriété une autre ASL qui gère les voiries, une autre ASL qui gère les garages et une autre ASL qui gère une autre résidence qui se trouve dans la même parcelle la première ASL a fait une division (parcelle avec grillage, j'ai acheté ici) pour être indépendante mais dont les statuts de l'ASL n'ont jamais pu être enregistrés car une parcelle d'ASL n'est pas divisible?

La première parcelle possède tennis et piscine alors que je n'y ai pas accès alors que la clôture de séparation n'aurait jamais dû exister et leurs charges sont moins élevées (ce que je ne comprends pas pourquoi alors qu'ils ont une piscine, etc?)

Est-il normal d'avoir des ASL dans une ASL existante ?

Quel recours entre propriétaire, pour faire valider ou non cette séparation?

Et personnellement, puis-je retourner contre le notaire qui ne m'a pas stipulé ces incohérences?

Merci de votre aide